

Simplifications et modernisation

Direction des affaires maritimes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Le plan de modernisation

- Une modernisation de l'encadrement des activités maritimes et du rôle de l'administration
- Un plan d'investissement (dématérialisation, investissements dans les CROSS, renouvellement de la flotte de contrôle hauturier, renouvellement de la flotte de balisage, l'investissement dans des technologie d'avenir en matière de balisage)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Thématiques abordées

- Sécurité des navires et prévention des risques professionnels maritimes (cf point 1 de l'ordre du jour)
- Encadrement des innovations (drones et navires télé-opérés)
- Portail du marin : bilan
- Formation maritime : évolution des outils (centres de formations et marins)
- Brevets d'aptitude à la conduite de petits navires
- Développement des petits services côtiers sur le littoral
- Permis d'armement, déclaration des lignes de services et projet de portail armateur
- Autres réflexions concernant l'encadrement des activités maritimes
- Dispositif de contrôle hauturier
- Mission Phares et balises
- Mission Dispositif POLMAR
- Discussions en cours en préparation du projet de loi de finances 2018



Sécurité des navires et prévention des risques professionnels maritimes : facilitation des innovations et révision des modalités d'inspection



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Sujet exposé au premier point de l'ordre du jour



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Encadrement des innovations (drones et navires télé-opérés)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Permettre une navigation nationale dans les eaux territoriales

- Déverrouiller le code des transports (notion d'armement, de marin, d'effectifs à bord)
- Définir les règles de sécurité : approche fonctionnelle par objectifs
- Définir les qualifications
- Définir un régime de contrôle et de sanction adapté



PORTAIL DU MARIN

Bilan 9 mois d'ouverture

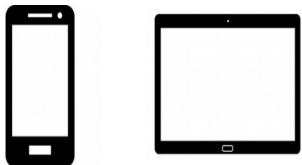


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Accès mobile



Connexion
sécurisée



Accès ordinateur

**PORTAIL
DU MARIN**

Page
d'accueil

Fiche état civil et coordonnées

Consultation et mise à jour des informations personnelles des marins (adresse, téléphone)

Titres et dérogations

*Consultation des brevets, diplômes, certificats, visas et dérogations
Téléchargement des formulaires CERFA de demande de délivrance et de revalidation des titres*

Aptitude médicale

*Consultation de l'état de l'aptitude médicale
Prise de rendez-vous médical via un lien vers
AGENDA GM*

Lignes de services

Consultation des lignes de service

Contact

Contacter directement l'administration



Objectifs

- permettre aux marins d'être plus autonomes dans la gestion de leur carrière
- faciliter l'accès à l'administration et accélérer les échanges
- fiabiliser les données de nos bases pour limiter les erreurs



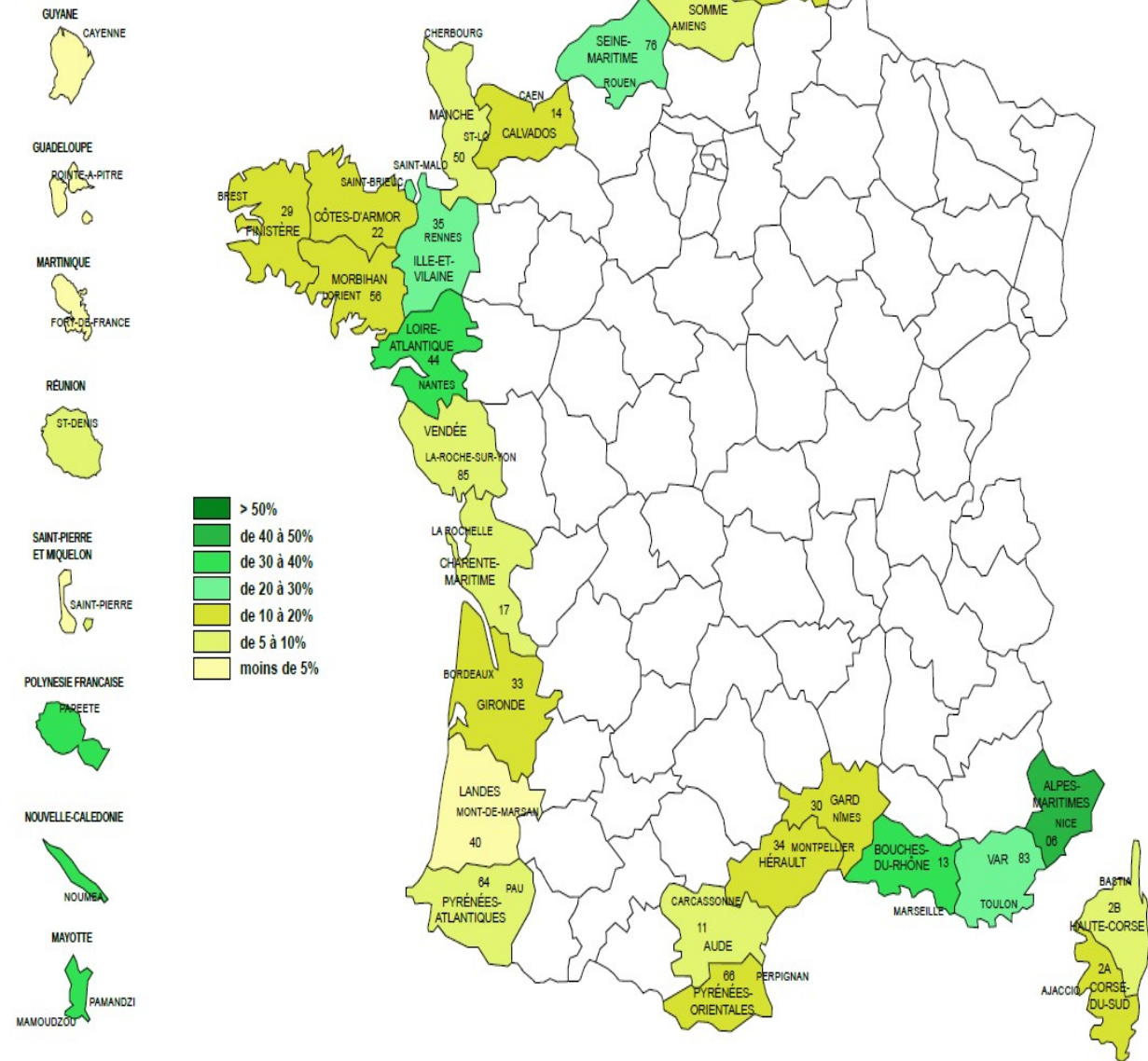
PORTAIL DU MARIN

Pourcentage des marins habilités

1 août 2017

6 400 marins connectés à ce jour

76 % des marins interrogés sont satisfaits du Portail*



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

* sondage DAM – août 2017

Évolutions 2017 - 2018

- ouverture du Portail aux gens de mer non ENIM
- affichage de messages d'information sur la page d'accueil
- information sur les titres
- création d'un menu formation donnant un accès direct aux informations sur les formations suivies
- demande de délivrance ou de revalidation de titres en ligne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Formation maritime

Evolution des outils à disposition des organismes de formation, des armateurs et des marins



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



AMF◉ORE

Modernisation et transition numérique de la formation maritime

Outil **polyvalent** de suivi du nouveau processus d'évaluation des formations

Accompagner

Fonctionnalités dédiées
à chaque acteur
Ergonomie de l'application

Sécuriser et enregistrer

Les échanges
Les notes
Les formations
Les acquisitions

Automatiser

Les rappels
réglementaires

Piloter le réseau de formation

Tableaux de synthèse
Contrôle des prestataires

Dématérialiser

Bureaux « zéro papier »

Les échanges
Les attestations

Communiquer

Partage d'informations
en temps réel

Accélérer la délivrance de titres au marin

AMF^{ORE}

Données au 25/08/17

25 formations modulaires

64 formations spécifiques

320 Sessions
Entre 1/09/17 et 1/09/18

72 prestataires de formation

658 formations agréés

470 Sessions
Entre 1/09/16 et 1/09/17

30 présidents de jury

1335 qualifications
intervenants



Nouveauté hiver 2017

Organismes
de formation



Recherche
de formations

Grand public

Employeurs

Marins

Contrôle de la validité
des attestations

Objectifs

- créer un outil en ligne pour les marins et les employeurs :
 - de recherche de l'offre de formation maritime
 - de contrôle de la validité des attestations
- favoriser la gestion des carrières des marins
- donner de la visibilité au réseau de prestataires agréés



Brevets d'aptitude à la conduite de petits navires

FORMER
et **INFORMER**
les marins de demain



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Création de 3 nouveaux brevets

Brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires

Brevet d'aptitude à la conduite de petits navires

Brevet d'aptitude à la conduite de petits navires à voile

Capitaine ou matelot de navire à moteur de moins de 12 mètres effectuant une navigation à moins de 2 milles du **point** de départ ne transportant aucun passager
Puissance propulsive de moins de 250 kW

Capitaine ou matelot de navire à moteur de moins de 12 mètres effectuant une navigation à moins de 6 milles du **point** de départ et transportant **au plus** 12 passagers
Puissance propulsive de moins de 250 kW

Capitaine ou matelot de navire à voile de moins de 12 mètres effectuant une navigation diurne à moins de 6 milles d'un abri et transportant **au plus** 12 passagers

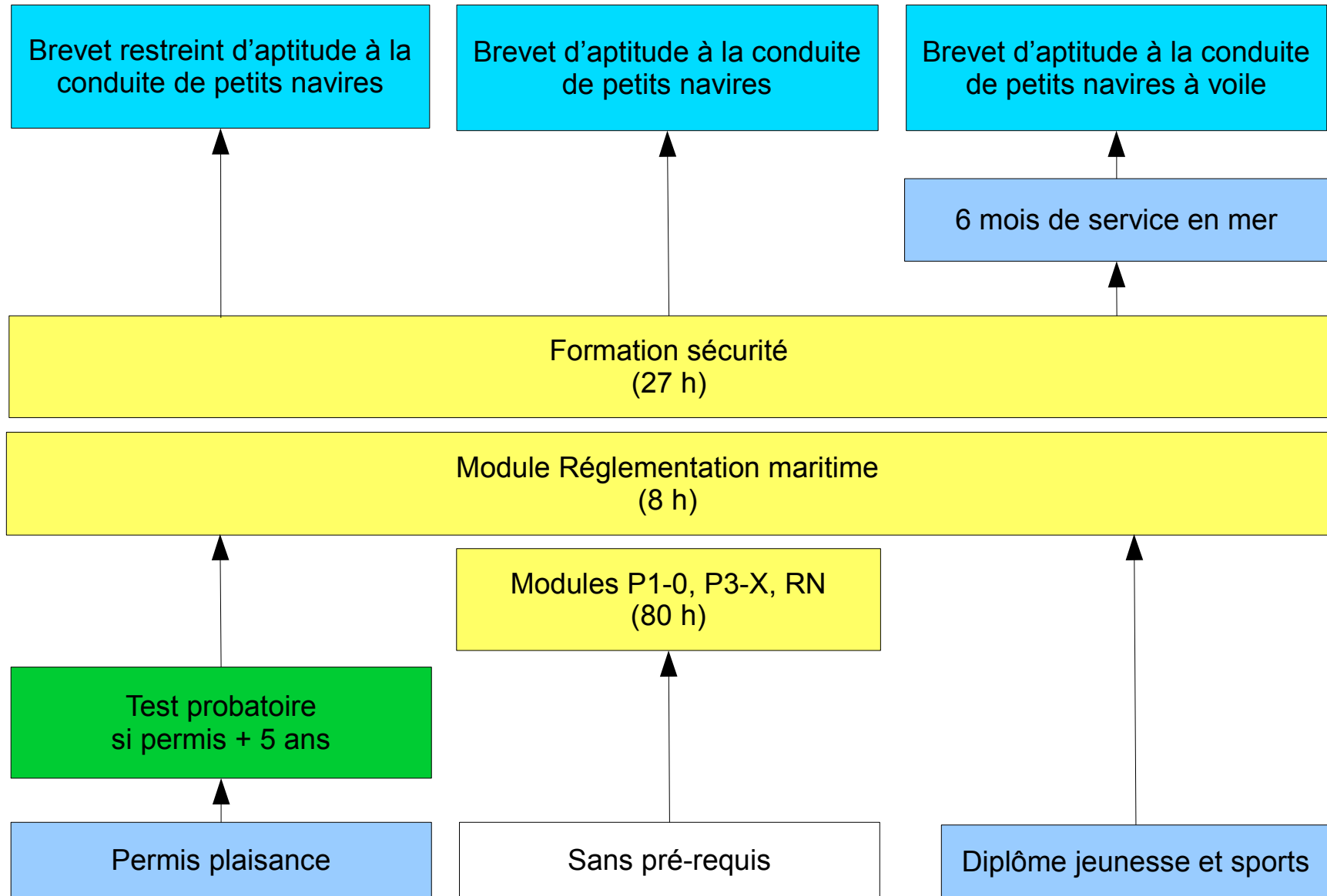


Objectifs

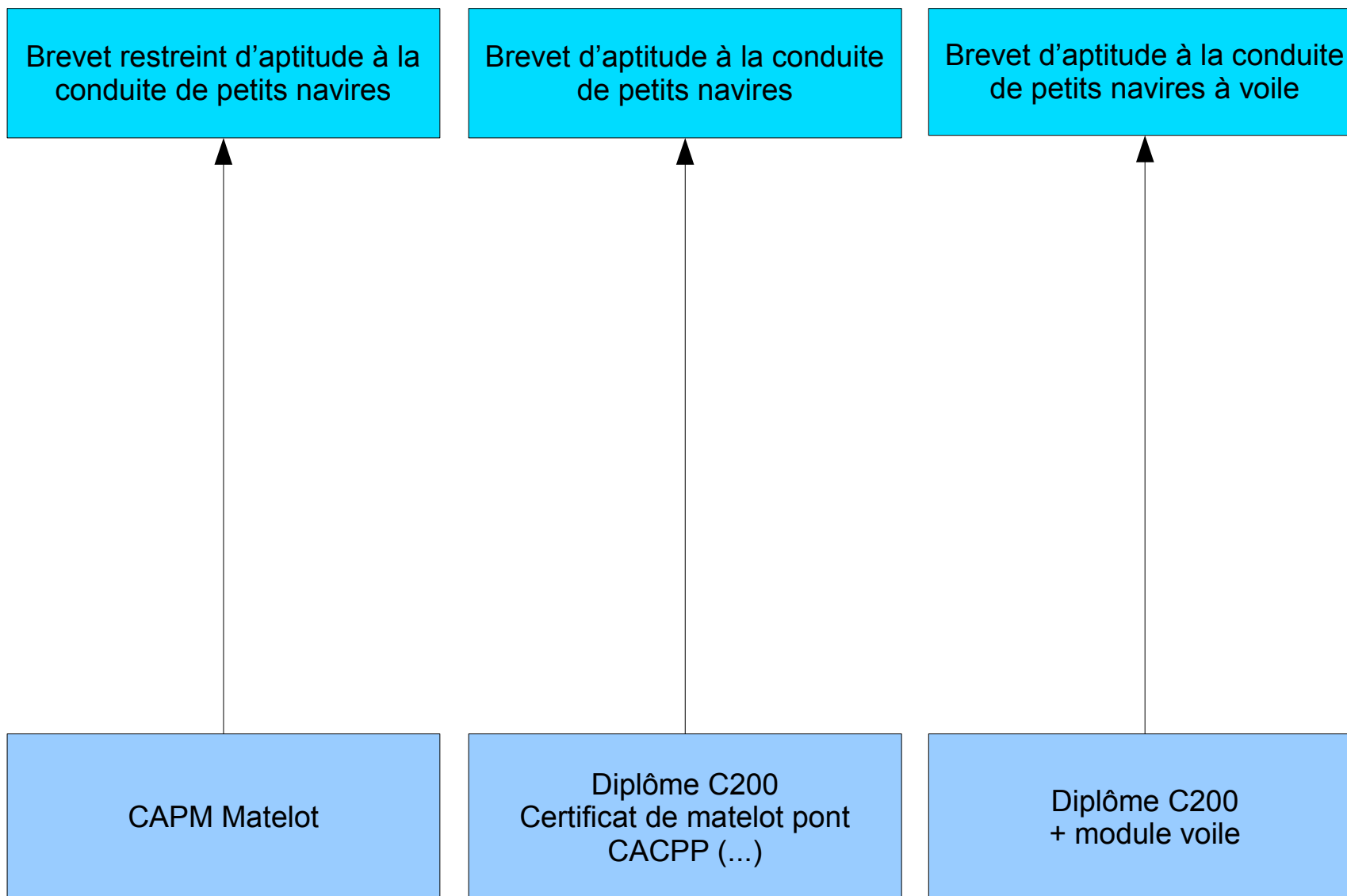
- prendre en compte les nouvelles activités professionnelles pour lesquelles de petits navires sont utilisés :
 - proposer des brevets adaptés inférieurs au capitaine 200
 - sécuriser le cadre juridique de l'activité (employeurs et marins)
 - favoriser le développement des activités côtières
- créer de nouvelles possibilités d'accumuler du service en mer pour les diplômés d'une formation maritime
- permettre l'exercice d'une activité en autonomie dès l'issue de la formation
- apporter une réponse à la diversification des activités des pêcheurs



3 cursus de formation



Des acquisitions possibles par équivalence



Encadrement du développement des petits services côtiers sur le littoral



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Et les petits services côtiers ?

- De petites activités professionnelles de service côtiers se développent. Ces activités se déroulent à proximité des côtes sur des navires de conception plaisance.
- Le brevet d'aptitude à la conduite des petits navires s'appliquera notamment à ces activités de services côtier
- Un travail est à mener sur l'aptitude médicale, la sécurité de ces navires, la protection sociale des personnes qui assurent ces activités

Quelles solutions proposer ?

- un travail est engagé pour réviser la division 222 qui régit la sécurité des navires de charge et de services afin de faciliter l'utilisation de navire de conception plaisance.
- Les règles d'aptitude médicale peuvent être adaptées car les textes permettent de proportionner les exigences aux activités exercées.
- Les personnels travaillant à bord des navires exerçant certaines de ses activités très côtières pourraient être affiliés au régime général ou au régime des indépendants, sous réserve d'exceptions listées.



Pourquoi ?

Ces activités répondent manifestement à des besoins donc peuvent être source d'emploi

Certaines peuvent entrer en concurrence avec des activités actuelles, et sont parfois assurées sous couvert de plaisance collaborative.

Ce flou juridique nuit aux acteurs (entreprises et salariés) en cas d'accident ou recours

L'affiliation à l'ENIM est mal adaptée à ces activités compte tenu de la durée brève et du caractère épisodique (forte saisonnalité, complément en mer d'une activité exercée à terre,...)



Permis d'armement, déclaration des lignes de services et projet de portail armateur



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Qu'est-ce que les titres de navigation et pourquoi les réformer ?

- Issus de la loi du 1^{er} avril 1942, validation de l'armement humain, puis administratif d'un navire :
 - Rôle d'équipage et permis de circulation pour les navires professionnels ;
 - carte de circulation pour les navires de plaisance à usage personnel.
- Constat :
 - Un processus complexe: une dizaine de procédures papiers ;
 - Un processus peu adapté à l'encadrement de nouvelles activités ;
 - Rôle d'équipage: une imbrication DAM/ENIM, un contrôle inégal de la conformité de l'équipage sur le territoire et entre les armements en DMIST et DTA ;
 - Seuls les marins ENIM sont enregistrés ;
 - Permis de circulation : un contrôle très partiel.

Préparation et mise en œuvre de la réforme relative au permis d'armement

- Objectif de création d'un permis d'armement et de séparation des missions de l'État des missions de l'Établissement national des invalides de la marine.
- Lignes directrices de la réforme:
 - Simplification des formalités avant la mise en exploitation d'un navire
 - Modernisation des outils permettant de s'acquitter de ces formalités
 - Principe de confiance a priori et de contrôle a posteriori de la composition de l'équipage et des conditions d'emploi pour une responsabilisation des acteurs
- Définition prochaine de nouvelles modalités de déclarations sociales, notamment dans le cadre de la déclaration sociale nominative. Réflexion en cours sur la possibilité de mise en place d'expérimentations.

Préparation et mise en œuvre de la réforme relative au permis d'armement

- La loi pour l'économie bleue du 20 juin 2016 instaure un permis d'armement pour tous les navires dont l'équipage est composé d'au moins un marin professionnel (décret d'application n° 2017-942 du 10 mai 2017 relatif au permis d'armement),
- Ce permis remplace deux titres de navigation : l'ancien rôle d'équipage applicable à certains types de navigation (commerce, pêche,...) et certains permis de circulation,
- Qu'est-ce que le permis d'armement ?
 - Un dossier administratif variant selon l'activité du navire,
 - Une fiche d'effectif minimal de sécurité et l'engagement de respecter des conditions d'emploi.
- Le permis est délivré pour une durée illimitée sauf demande expresse de permis provisoire ou à durée déterminée (plus d'obligation de renouvellement annuel comme les anciens titres).
- Validité du permis d'armement : suspension temporaire de validité si l'un des documents constituant l'armement administratif du navire est suspendu ou perte définitive de validité en cas de changement d'armateur ou de cessation définitive d'exploitation.

Préparation et mise en œuvre de la réforme relative au permis d'armement

- Objectif de mise en application de la réforme du permis d'armement le 1er janvier 2018.
- Quatre types de dispositions transitoires :
 - Les rôles d'équipage existants valent automatiquement permis d'armement (10000 titres environ),
 - Les armateurs des navires professionnels non pourvus d'un rôle d'équipage à la date d'entrée en vigueur procèdent à une demande de permis d'armement dans un délai de 18 mois,
 - Les nouveaux navires sont traités selon la nouvelle procédure,
 - Les modalités actuelles de déclarations sociales des marins sont inchangées. Un formulaire de demande de déclarations sociales remplacera l'actuel demande d'ouverture de rôle d'équipage pour clarifier les démarches et les responsabilités.

Réflexions sur le dispositif de contrôle hauteurier



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Mission sur les phares et balises



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Mission sur le dispositif POLMAR



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Les autres chantiers / idées de la direction des affaires maritimes



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Les autres chantiers / réflexions de la direction des affaires maritimes

- Intégrer l'immatriculation des navires professionnels dans le portail armateur / mieux articuler encore avec la francisation
- Dématérialiser les procédures s'adressant aux particuliers (portail immatriculation/francisation des navires de plaisance maritime et mutations, immatriculation des navires de plaisance fluviaux, poursuite de la dématérialisation des dossiers de permis plaisance)
- Lancer une réflexion sur la délégation du passage des épreuves théoriques du permis plaisance



Les investissements en discussion dans le cadre du PLF

- investissements dans les CROSS ;
- renouvellement de la flotte de contrôle hauturier ;
- renouvellement de la flotte de balisage ;
- investissement dans des technologies d'avenir en matière de balisage.

FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE